

Bac Pro CGEA

Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole



Acquérir une compétence professionnelle avec le Baccalauréat Professionnel Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole – polyculture - élevage

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Baccalauréat Professionnel C.G.E.A. est le diplôme de référence d'obtention de la capacité professionnelle au niveau IV pour l'**installation en agriculture**.

PUBLIC CONCERNE

Le Bac Professionnel s'adresse aux élèves issus de **Seconde Professionnelle Productions**, ou ayant accompli une scolarité complète **en classe de seconde ou d'une première de lycée général ou technologique** (après avis de l'équipe pédagogique de la classe de l'établissement d'accueil)

DEBOUCHES DE LA FORMATION

A la sortie du Bac Professionnel plusieurs débouchés possibles :

- **L'insertion professionnelle** en qualité d'ouvrier, d'employé qualifié ou de responsable d'exploitation.
- **Le Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA)** pour les élèves ayant obtenu des résultats satisfaisants au Bac Pro CGEA. Le BTSA Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole en particulier peut leur permettre de mûrir leur projet d'installation en élevant leurs compétences dans les différents domaines en relation avec les exigences du métier de responsable d'exploitation agricole. Le BTSA Productions Animales peut également constituer une poursuite d'étude.



ORGANISATION DE LA FORMATION

Les élèves suivent 56 semaines de formation au lycée sur 2 années scolaires (28 semaines par an).

L'horaire hebdomadaire est de 30 heures pour les enseignements obligatoires.

Le programme comprend :

- Des **modules généraux et professionnels** communs à tous les baccalauréats professionnels
 - Des **modules professionnels** spécifiques à l'option « polyculture - élevage »
 - **1 module d'adaptation professionnelle**
 - **Des enseignements à l'initiative de l'établissement** autour des expérimentations agronomiques en première année, et autour d'activités relatives à l'insertion professionnelle et à la sécurité au travail en 2ème année
 - 1 semaine de pratiques encadrées
- 2 heures hebdomadaires sont affectées aux **situations pluridisciplinaires**. Ce volume permet aux enseignants de compléter les apports disciplinaires.

Les stages, d'une durée de 15 semaines, constituent une partie importante de la formation :

- **11 semaines** de stage individuel en exploitation agricole. Ce stage est évalué en épreuve terminale par le biais d'un dossier personnel de synthèse
- **3 à 4 semaines de stage individuel** de découverte d'un autre système de production, hors région ou dans un pays de l'UE. Accompagnement personnalisé au départ à l'étranger et aides à la mobilité européenne (en classe de 1ère)
- **1 semaine** de stage collectif consacré au développement durable.
- **4 matinées** de découverte de l'atelier porcin sur l'exploitation agricole du lycée

Lycée Saint-Lô Thère

50620 Pont-Hebert – Tél : 02 33 77 80 80

email : legta.st-lo-there@educagri.fr - site : www.saint-lo-there.fr

Inscriptions : contacter le lycée

Dans un souci de respect de l'environnement, Saint-Lô Thère a choisi d'utiliser du papier recyclé – octobre 2021

	Bac Professionnel CGEA	1ère	Terminale
Enseignements généraux	Documentation	1h	
	Français	2h	2h
	Langue Vivante	2h	2h
	Histoire-Géographie	1,5h	2h
	Éducation Socio-culturelle	1,5h	1,5h
	Éducation Physique et Sportive	2h	2h
	Mathématiques	2h	2h
Enseignements professionnels communs	Informatique	1h	-
	Biologie-Ecologie	1,5h	1,5h
	Physique-Chimie	1h	1,5h
Enseignements professionnels spécifiques à l'option	Economie-gestion	3,5h	3,5h
	Agronomie	2h	2h
	Zootecnie	3h	4h
	Sciences et techniques des équipements	2h	1,5h
	Pluridisciplinarité	2h	2h
	Module d'Adaptation Professionnelle (MAP)	56 h	
	Enseignements à l'initiative de l'établissement (EIE)	112h	
	Vie de classe ou vie lycéenne	1h	1h
	Soutien disciplinaire	1h	1h

LES PARTICULARITES DE SAINT-LO THERE

1 module d'adaptation professionnelle :

Comprendre et analyser un système d'agriculture qui s'est adapté à son territoire.

Des enseignements à l'initiative de l'établissement :

1ère année :

- Activités culturelles : Cinéma « au-delà des images »
- Activités innovantes en productions animales et végétales

2ème année :

- Semaine d'insertion professionnelle
- Initiation secourisme au travail

L'ATTRIBUTION DU DIPLOME

Le diplôme s'obtient :

- **Pour 50 % en contrôle en cours de formation** (contrôle continu sur l'ensemble des 2 années de formation).
- **Pour 50 % par le biais d'épreuves terminales** en fin de 2ème année

Deux unités facultatives sont possibles :

- Unité facultative "engagement citoyen"
- Unité facultative "mobilité"

ACCESSIBILITE

Lors de votre candidature, nous étudions au cas par cas les situations de handicap que vous nous signalez.